



Contrat Synallagmatique (en deux exemplaires)

Votre enfant mineur désire se faire percer, pour cela nous demandons au tuteur légal de l'enfant (le père ou la mère bien souvent), de remplir cette décharge et de nous fournir la **photocopie de la carte d'identité du parent qui a rempli cette décharge et celle du mineur**. Le jour où votre enfant se présentera pour son piercing nous vous appellerons afin d'avoir une confirmation téléphonique.

INFORMATIONS SUR LE MINEUR

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age :

N° Carte d'Identité :

INFORMATIONS SUR LE TUTEUR

Nom du parent : Prénom du parent :

N° de téléphone pour confirmation le jour du piercing :

N° Carte d'Identité :

Merci de bien vouloir compléter les lignes suivantes de façon lisible :

« Je, soussigné (votre nom) autorise mon fils/ma fille (son nom) à se rendre chez Body-R-evolution pour la réalisation d'un piercing (précisez l'endroit) par Itan Sébastien. Je m'engage à veiller à la bonne réalisation des soins, en suivant les conseils prodigués par Body-R-evolution. »

Le :

A : Chelles

Signature du mineur et de son parent :

PARTIE RESERVEE A *Body-R-evolution*

Je, soussigné Itan Sébastien, professionnel syndiqué, m'engage à réaliser le piercing dans des conditions de réalisation stériles : à : Mr/Mme/Mlle

Je m'engage à respecter les conditions d'hygiène déclarées dans mon engagement à la charte du Syndicat des Perceurs Professionnels Français. Infos : www.sppf.eu et en conformité au décret n° 2008-149 du 19 février 2008

La falsification de ce document est un délit appelé « faux et usage de faux », je me dégage de toute responsabilité dans le cas d'une utilisation frauduleuse de ce document.

Le :

A Chelles

Signature :

Numéro et date de cycle de stérilisation de la pince : du bijou :